



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Saint-Denis, le 05 JUL. 2010

Le recteur

à

Monsieur Patrick CORRE
Secrétaire Général
SGPEN-CGTR
144 rue du Général de Gaulle
BP 829
97476 Saint Denis Cedex

Rectorat

Secrétariat général

DRH/2009-2010/n° 190

Affaire suivie par
Martine BERNARD
Téléphone
02 62 48 14 01 ou 02
Fax
02 62 48 10 60
Courriel
ce.sg@ac-reunion.fr

24, avenue
Georges Brassens
97702 Saint-Denis
Messag cedex 9

Site internet
www.ac-reunion.fr

Monsieur le secrétaire général,

Vous avez appelé mon attention sur l'organisation du recrutement d'un travailleur handicapé en qualité de secrétaire d'administration de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur (SAENES).

L'organisation du recrutement s'est déroulée de la façon suivante :

1. appel à candidatures

La publicité a été effectuée dans les quotidiens locaux, sur le site internet du rectorat, au rectorat et dans tous les établissements.

2. choix des candidatures

Une première appréciation des candidatures s'est effectuée sur dossier et treize candidats remplissant les conditions fixées par la réglementation ont été conviés à un entretien de sélection comme le prévoit l'article 3-1 du décret 95-979 du 25 août 1995 modifié.

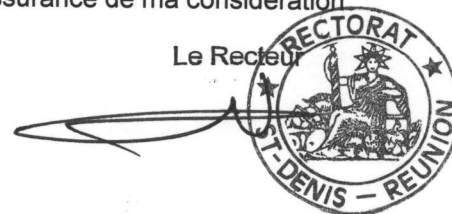
3. conditions de recrutement

Le profil des missions d'un SAENES est défini dans la fiche de poste établie par le ministère et figure à la rubrique carrière et emplois accessible sur le site internet du ministère.

Le profil du poste a été le conducteur essentiel de l'entretien d'évaluation à partir des curriculum vitae et des lettres de motivation rédigées par les candidats.

Veuillez agréer, Monsieur le secrétaire général, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Recteur



Mostafa FOURAR